

L'an deux mil vingt-six le 27 avril à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. CRAMER Michel, Maire.

Membres présents : Mesdames CHRISTOPHE Laëtitia, BROUSSE Émilie, EXPOSITO Johanna et BLAINVILLE Vanessa. Messieurs CRAMER Michel, DELALONDE Baptiste, DUVAL Cédric, MOREL Teddy, et PLICHET Guillaume.

Membres absents excusée : Mme RIOULT Margot

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer, et membre auxiliaire Mme DESFRICHES Cécile, Secrétaire de Mairie.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Proposition est faite de désigner Mme Johanna EXPOSITO pour assurer ces fonctions.

Monsieur le Maire a donné lecture du compte rendu de la dernière réunion de conseil en date du 30 mars dernier. Après lecture, le compte rendu a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.

Désignation délégués commission CDCLA

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'à la suite de l'installation du nouveau conseil communautaire en date du 16 avril dernier, 9 commissions thématiques ont été créés pour le présent mandat. Afin que les communes puissent être représentées lors de ces réunions, il est nécessaire que le conseil municipal désigne un représentant par commission :

Commissions thématiques	Vice-Président(e)s / Conseiller délégué	Nom et prénom de l'élu municipal désigné pour siéger
Commission finances et affaires générales	M. BALDARI	M. CRAMER Michel
Commission « attractivité » regroupant « économie et dynamisation commerciale » et « tourisme et culture »	Mme BACHELET et M. BEZIRARD	Mme CHRISTOPHE Laetitia
Commission seniors et santé	Mme FOUQUET	Mme RIOULT Margot
Commission voirie et mobilités	M. BALDARI	M. DUVAL Cédric
Commission patrimoine bâti et coopération avec les communes	M. QUENE et M. LEBRETON	M. LEGRAND Lucien
Commission "urbanisme" et "environnement"	M. GODEBOUT ET M. CALAIS	M. LEGRAND Lucien
Commission cycle de l'eau	M. HERBIN	M. DUVAL Cédric
Commission politique associative et sportive	Mme LAVIGNE-COURTEUX	Mme CHRISTOPHE Laetitia
Commission familles regroupant les délégations "petite enfance et parentalité" et "enfance - jeunesse"	Mme MALHAIRE et M. PERNEL	Mme EXPOSITO Johanna

- **Commission Intercommunale des Impôts Directs (C.I.I.D)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut désigner un représentant de la Commune au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (C.I.I.D). Proposition est faite de désigner M. LEGRAND Lucien.

- **Binôme PLUi**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut désigner un binôme PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Proposition est faite de désigner M. LEGRAND Lucien et M. DUVAL Cédric.

2026-05/01 Renouvellement de la C.C.I.D (Commission Communale des Impôts Directs)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à l'issue des dernières élections municipales, conformément au Code Général des Impôts (CGI), une nouvelle commission communale des impôts directs (CCID doit être instituée dans chaque commune. Cette commission est composée : du Maire ou d'un Adjoint délégué, président de la commission, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du Conseil municipal. Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal.

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal 24 propositions de personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

Monsieur	PLICHET	Michel		Monsieur	DUJARDIN	Michel
Madame	FOSSEY	Marie-France		Monsieur	BARTHEZ	Jean-Claude
Madame	AUBERT	Soazic		Madame	FOSSEY	Christine
Madame	LE MOUEL	Sergine		Madame	SAVOUREY	Katia
Madame	CLÉE	Nelly		Monsieur	LEGRAND	Lucien
Monsieur	PERNUIT	Gérard		Madame	BENIER	Sylviane
Monsieur	DUVAL	Cédric		Madame	LEFRANCOIS	Dominique
Monsieur	HAUTEMAYOU	Maxence		Madame	BLAINVILLE	Vanessa
Monsieur	THIBAUT	Michel		Madame	GALHAUT	Eva
Monsieur	LAFFITE	Guy		Monsieur	SUBLEMONTIER	Romain
Monsieur	MOREL	John		Madame	VANDAPEL	Odile
Monsieur	DELALONDE	Baptiste		Madame	RIOULT	Margot

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité :

- De voter pour la liste ainsi définie ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

2026-05/02 Désignation d'un élu référent « Forêt-Bois »

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner un élu référent « Forêt-Bois » avec le soutien de l'union régionale des collectivités forestières de la Région Normandie. Les communes ont des enjeux liés à la filière bois, à la biodiversité ou à la prévention des risques. La forêt impacte l'urbanisme, le paysage, l'économie locale, etc... Les élus font face à des décisions qui demandent des connaissances techniques et un accompagnement stratégique. Proposition est faite de désigner M. Plichet Guillaume.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité :

- De désigner M. Plichet Guillaume comme élu référent « Forêt-Bois » ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

2026-05/03 Révision des tarifs du cimetière

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs du cimetière datent du 09/11/2020 et que les coûts d'entretien et que les coûts ont quant à eux augmentés. Monsieur le Maire rappelle les tarifs du 09/11/2020

	Habitants de Douville		Hors commune & Famille à Douville	
	15 ans = 25 € / m2	30 ans = 40 € / m2	NON	30 ans = 120 € / m2
Caveau	118 €	168 €	NON	504 €
Cave - urne	42 €	60 €	NON	180 €
Colombarium	NON	600 €	NON	800 €
Jardin du souvenir	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

Le renouvellement de la concession de 30 ans en columbarium est de 40 € pour les Douvillais et de 120 € pour les extérieurs.

Monsieur le Maire propose une augmentation de 25% à compter du 01 mai 2026.

	Habitants de Douville		Hors commune & Famille à Douville	
	15 ans = 44 € / m2	30 ans = 62 € / m2	NON	30 ans = 185 € / m2
Caveau	148 €	208 €	NON	620 €
Cave - urne	53 €	74 €	NON	220 €
Colombarium	NON	750 €	NON	1 000 €
Jardin du souvenir	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

Le renouvellement de la concession de 30 ans en columbarium est de 50 € pour les Douvillais et de 150 € pour les extérieurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité :

- La révision des tarifs du cimetière par une augmentation de 25 % des tarifs de concession à compter du 01 mai 2026 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

2026-05/04 : DM 01 OP 186 Extincteurs

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en début d'année, lorsque le budget a été voté, en investissement l'OP 186 (renouvellement des extincteurs) était inscrite pour 390,00 €. Cette somme correspondait au prix de changement de 2 extincteurs. Monsieur le Maire précise que 4 extincteurs ont été changés et que la facture s'élève à 803.88€. Il manque donc, à l'OP 186, 413.88 € pour couvrir les dépenses.

Monsieur le Maire propose de prendre la Décision Modificative DM 01 suivante :

Chapitre : 21 - Article 2158 OP 186 + 420,00 €
Chapitre : 21 - Article 2173 OP 225 - 420,00 €

Les travaux d'aménagement du monument aux morts (OP 225) ne seront pas réalisés sur le budget 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité :

- La décision Modificative DM 01 citée ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

2026-05/05 : Créations de numéros de voirie pour hexaclés manquantes

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il manque plusieurs adresses dans la base de données locales. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver la liste des numéros supplémentaires ci-jointe :

N°	Compl.	Libellé voie	Code postal	Localité	Code INSEE	Parcelle
208	B	Rue de Fontaine Guérard	27380	Douville sur Andelle	27205	2050000A0020
208	C	Rue de Fontaine Guérard	27380	Douville sur Andelle	27205	2050000A0020
1	B	Rue du Cardinal Amette	27380	Douville sur Andelle	27205	205000AB0224
9		Rue Henri Kratz	27380	Douville sur Andelle	27205	205000AB0185
14	B	Rue Henri Kratz	27380	Douville sur Andelle	27205	205000AB0221
14	C	Rue Henri Kratz	27380	Douville sur Andelle	27205	205000AB0222

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité :

- De voter la liste des numéros ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

2026-05/06 : Demande d'étude de travaux neufs auprès de la CDCLA

Travaux de voirie - étude d'aménagement de la voirie sur la rue Henri Kratz à Douville sur Andelle

La voie communale rue Henri Kratz, classée d'intérêt communautaire, nécessite une réhabilitation impliquant de prendre en compte l'assainissement en traverse. Au regard de la topographie de la rue il est nécessaire de gérer l'écoulement des eaux pluviales qui aboutissent au 2 de la rue.

Ce projet est considéré comme travaux neufs dans le cadre de la politique menée par la Communauté de Communes Lyons Andelle. Ce projet nécessite de mener en amont une phase d'étude conduisant à la définition des travaux et permettant une estimation financière, niveau projet (PRO).

Outre la mission de maîtrise d'œuvre, des relevés topographiques et éventuellement des investigations complémentaires (tests d'infiltration par exemple) seront nécessaires.

Ces opérations sont réalisées sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes avec un financement partagé à hauteur de 50% entre cette dernière et la commune sur la base du montant HT. La participation de la commune est versée via la signature d'une convention de fonds de concours.

Ainsi, la présente délibération a donc pour objet de valider le lancement d'une étude d'aménagement sur la rue Henri Kratz à Douville sur Andelle.

Monsieur le Maire propose d'autoriser à notifier à la Communauté de Communes Lyons Andelle la réalisation des études d'aménagement de la voie communale rue Henri Kratz sur l'exercice 2026 ; rappelle que la présente étude est prise en charge à hauteur de 50% par la commune, le reste étant pris en charge par la Communauté de Communes Lyons Andelle ; et que la participation de 50% des frais d'études engagés sera facturée à la commune sur la base des dépenses engagées par la Communauté de Communes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité :

- **D'autoriser à notifier la demande d'étude de travaux neufs auprès de la CDCLA citée ci-dessus ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.**

2026-05/07 : Provision pour créances douteuses inscrites au budget 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision. Monsieur le Maire présente l'état de provisionnements des créances d'un montant de 40,17€ arrêté par la trésorerie pour le budget 2026. Un titre sera émis au chapitre 78 c/781.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité :

- **De titrer ce montant sur le budget 2026 au chapitre 78 « reprise de provisions ».**
- **D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.**

2026-05/08 : Amortissements inscrits au budget 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors du conseil municipal du 30 mars dernier, il a été voté les amortissements de la manière suivante :

- Chapitre 042 opération d'ordre de transfert entre sections en dépenses de fonctionnement : 27 619,86 €
- Chapitre 040 opération d'ordre de transfert entre sections en recette d'investissement : 27 619,86 €
- Chapitre 042 opération d'ordre de transfert entre sections en recette de fonctionnement : 4 428,65 €
- Chapitre 040 : opération d'ordre de transfert entre sections en dépenses d'investissement : 4 428,65 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité :

- **D'inscrire ces sommes au Budget 2026.**
- **D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.**

2026-05/09 : Modification des délégués de la commission scolaire et périscolaires

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 20 mars dernier, une omission concernant une déléguée a été constatée. Monsieur le Maire propose donc au conseil d'intégrer Madame Johanna EXPOSITO au sein de la commission scolaire et périscolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité :

- **De rajouter Mme EXPOSITO Johanna à la commission scolaire et périscolaire.**

Questions diverses :

- a) Poste Normandie Habitat : Monsieur le Maire rappelle aux nouveaux élus le projet de logements sociaux prévus avant la crise sanitaire sur la commune et fait la lecture du mail reçu ses derniers jours pour déterminer précisément où en est l'avancée du projet.
- b) Plan Communal de Sauvegarde : Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal l'importance du PCS Sur proposition du Maire, il est constitué un groupe de travail chargé de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Les membres du groupe sont : M. DELALONDE Baptiste, Mme CHRISTOPHE Laetitia, M. DUVAL Cédric, M. CRAMER Michel, Mme EXPOSITO Johanna et Mme BROUSSE Emilie.
- c) Monsieur le Maire propose de désigner des référents pour les commissions communales. Ces référents auront pour mission de coordonner les travaux des commissions, d'organiser les réunions et de mettre en œuvre les actions nécessaires. Les référents sont : M. DUVAL Cédric (commission travaux), Mme CHRISTOPHE Laetitia (commission entretien et embellissement du village et commission scolaire et périscolaire), Mme RIOULT Margot (commission communication, culture et animation) et M. CRAMER Michel (commission finances et commission appel d'offres).
- d) Échanges autour des devis reçus de la société Rex Rotary, seul le devis pour l'achat d'un photocopieur d'occasion semble retenir l'attention

- e) Une visite des bâtiments communaux pour les nouveaux élus est organisée le samedi 23 mai à 14h00.
- f) Mme CHRISTOPHE Laetitia informe que la commune de Vandrimare organise une journée vélo le dimanche 7 juin de 09h00 à 16h00. Elle sollicite des volontaires pour tenir un stand à la mairie, destiné aux cyclistes participants. Les volontaires sont : Mme BLAINVILLE Vanessa, Mme BROUSSE Émilie et M. LEGRAND Lucien.
- g) Visionnage des 2 vidéos de communication de la CDCLA.

Fin de séance : 22h00